

No E.P.: 7520
Rue: Route de Veyrier

Commune: Veyrier
Objet: Circulation
Date parution: 01.10.2025

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

À la route de Veyrier, sur la traversée pour cycles aménagée à proximité du numéro 180 de la route de Veyrier, des signaux céder le passage sont installés pour avertir les cyclistes de la perte de priorité, en cas de panne des feux lumineux.
Dès lors, il convient de réglementer cette prescription au moyen de la signalisation nécessaire.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.